

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 3 Juin 2021**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2021-03-19 – POLITIQUE DE LA VILLE/HABITAT/LOGEMENT (8.5) –  
CONVENTION D'UTILITE SOCIALE 2021-2026 DE TOUL HABITAT**

**DATE DE CONVOCATION : 27 MAI 2021**

**DATE DE PUBLICATION : 07 JUIN 2021**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, Avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, AMMARI Christelle</b> (ayant la procuration de PICARD Denis), <b>BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc</b> (ayant la procuration de JOUBERT Roger), <b>POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PEVOT Vincent</b> (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), <b>CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent</b> (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), <b>SILLAIRE Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe</b> (ayant la procuration de GASPARD Isabel), <b>TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane</b> (ayant la suppléance de ROSSO Michel), <b>ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, BELLINASSO Alain, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine</b> (ayant la suppléance de MANSION François), <b>MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie</b> (ayant la suppléance de CHENOT Tony), <b>NIGON Elisabeth</b> (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), <b>HARMAND Alde</b> (ayant la procuration de ERDEM Olivier), <b>DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha</b> (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), <b>ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LE PLOUFF Lydie</b> (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), <b>HEYOB Olivier</b> (ayant la procuration de RIVET Lionel), <b>CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge</b> (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), <b>BONJEAN Myriam, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie</b> (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), <b>MANGEOT Etienne, LAGARDE Stéphanie, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	<b>PICARD Denis, SEGALT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GASPARD Isabel, ROSSO Michel, JOUBERT, Roger MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, RIVET Lionel, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM Olivier,</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	10 avis de procuration
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	5 avis de suppléance
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	COLLET Thierry
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	61 présents
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	71 votants

Une Convention d'Utilité Sociale (CUS) formalise les engagements des bailleurs sociaux en matière de :

- gestion sociale favorisant la mixité sociale, la transparence des attributions et l'accueil des publics prioritaires,
- qualité de service adapté aux besoins des territoires et des locataires,
- concertation régulière avec les locataires et leurs représentants.

Le bailleur social Toul Habitat a présenté, lors de la commission « Urbanisme et Habitat » du 6 mai 2021, son projet de CUS pour la période 2019-2026.

La CUS se base sur le Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) qu'a défini Toul-Habitat pour la période 2020-2029 mettant en avant la stratégie d'intervention et de développement de son patrimoine. Ce dernier est composé de 2 448 logements locatifs sociaux (dont 253 logements-foyers) localisés, pour leur grande majorité, sur le territoire de la CC2T.

Est inscrit dans le PSP de Toul-Habitat son souhait de renouveler son offre de logements et de services par de l'offre nouvelle. La prévision est de livrer 56 nouveaux logements locatifs sociaux d'ici fin 2029 (programmes déjà identifiés ou à définir). L'objectif est de s'inscrire dans les orientations de la politique « habitat » de la CC2T notamment dans la diversification des produits, la recherche de nouvelles implantations territoriales telles que la Vallée de la Moselle, les communes du sud et de l'est de Toul, le développement de logements plus exemplaires sur le plan environnemental...

Un des enjeux de Toul-Habitat réside également dans la réhabilitation thermique de son parc qui a été initiée depuis plusieurs années et va se poursuivre avec un programme de travaux pluriannuel. Ainsi, dès 2021, ce sont 45 logements qui vont bénéficier de cette réhabilitation.

En outre, Toul Habitat souhaite favoriser le parcours résidentiel de ses locataires avec le développement de l'accession à la propriété qui se traduit, entre autres, par la prévision de commercialisation de 18 logements entre 2021 et 2026.

La loi du 27 janvier 2017 prévoit l'accès des ménages aux revenus les plus faibles à des logements situés en dehors des quartiers prioritaires de la ville à hauteur de minimum 25 % des attributions annuelles. Lors des Conférences Intercommunales du Logement organisées par la CC2T, cet enjeu a été mis en exergue et sera traité dans la future Convention Intercommunale d'Attribution.

Le projet de CUS, dans son intégralité, est disponible sur simple demande auprès du Pôle Développement et Aménagement du Territoire de la CC2T.

Vu les Commissions Urbanisme et Habitat du 23 mars et 06 mai 2021,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'utilité sociale de Toul - Habitat, et toute pièce utile à l'exécution de la présente délibération et de ladite convention.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

